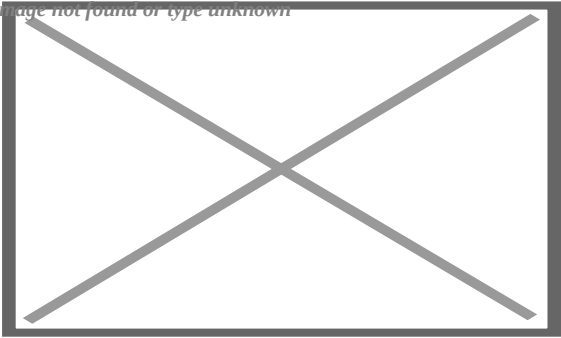


# *Equateur : le Tribunal du contentieux électoral classe sans suite la plainte pour fraude*

---

Image not found or type unknown



La Havane, 7 mai, (RHC)- Le Tribunal du contentieux électoral (TCE) de l'Équateur a classé sans suite la plainte présentée par la Révolution citoyenne (RC) au sujet des résultats de l'élection du 13 avril.

Le procureur commun de l'alliance entre la Révolution citoyenne et le parti Renouveau Total (RETO), Francisco Estarellas, s'était adressé le 1er mai, à cet organe avec un « recours subjectif », revendiquant le droit d'examiner les incohérences dans les procès-verbaux.

L'arrêt de ce tribunal indique que l'action a été dupliquée, faisant référence au recours présenté par Estarellas auprès du Conseil national électoral qui avait déjà rejeté la demande.

Le Conseil national électoral a jugé le recours « irrecevable » et a confirmé que le président Daniel Noboa, et candidat du mouvement Action démocratique nationale (ADN), avait remporté la présidence, contre tout pronostic, avec 55,63 % des voix.

La semaine dernière, Estarellas a expliqué aux médias locaux qu'il y avait de nombreuses irrégularités dans les registres de vote et qu'il y avait des failles dans le système qui portaient préjudice à la candidate de l'alliance RC-RETO, Luisa Gonzalez.

Cette dernière a souligné qu'elle ne reconnaîtrait pas les élections « illégitimes, illégales et inconstitutionnelles ».

Source : Prensa Latina

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/382330-equateur-le-tribunal-du-contentieux-electoral-classe-sans-suite-la-plainte-pour-fraude>



**Radio Habana Cuba**